



Le GNI remercie et félicite les artistes pour leur soutien aux petits cafés et restaurants de nos villages !

Alors que les initiatives se multiplient pour redynamiser nos villages, la SACEM, l'organisme qui gère en France les droits des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, annonce que les artistes se joignent au mouvement.

La SACEM a en effet décidé de faciliter l'accès au répertoire musical mondial **pour les cafés-restaurants d'économie modeste situés en zones rurales.**

Les cafés et restaurants situés dans une commune de moins de 2 000 habitants et dont le chiffre d'affaires est au maximum de 100 000 € par an bénéficieront d'une réduction sur le montant des droits d'auteur dont ils doivent s'acquitter pour diffuser de la musique à leurs clients.

La réduction sera de 10% pour les animations musicales et atteindra 25% pour la musique de sonorisation.

Ces réductions seront cumulables non seulement avec la réduction pour déclaration préalable des auditions et signature du contrat avec la Sacem (20%), mais également avec la réduction protocolaire accordée aux adhérents du GNI (28 %).

Les cafés et restaurants concernés devront simplement en faire la demande à la SACEM en joignant un justificatif de leurs chiffres d'affaires.

« Le GNI salue cette initiative de la SACEM et des artistes pour l'aide apporter à nos petits établissements de province qui rencontrent les plus grandes difficultés à organiser une activité festive durable. Ils pourront plus facilement diffuser de la musique et attirer à eux une clientèle toujours en quête de convivialité » commente Didier Chenet, Président du GNI.

La musique c'est ce qu'il y a entre les notes, disait le violoniste Isaac Stern, j'entends la solidarité des artistes et je les en remercie. »

GNI de l'hôtellerie et de la restauration

Le GNI est la seule Organisation Professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuit indépendants et patrimoniaux. Didier Chenet est président du SYNHORCAT et du GNI, Pascal Droux, président de la FAGIHT est président délégué du GNI, Philippe Quintana, président du CT-CHRD est également président délégué du GNI.

CONTACT PRESSE

GNI - Groupement National des Indépendants

Franck TROUET – f.trouet@gni-hcr.fr – 06 73 86 66 65